

Commune de ARDOIX

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
valant Programme Local de l'Habitat (PLUi H)

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

16 250

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 21/12/2023
Le Président, Simon Plénet



LÉGENDE

- Servitude AC1 : Protection des monuments historiques
- Servitude I3 : Passage des canalisations de transport de gaz
- Servitude I1 : Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz
- Servitude I4 : Transport d'énergie électrique

PPRI : Plan de prévention des risques naturels d'inondation Ardoix
■ Zone fortement exposée

